



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

n° 166-21 C

Objet : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Désignation du représentant de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

James Hallay - Josette Rémy

Chambéry

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

La Ravoire

Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Vincent Boulnois

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Max Joly

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Claudine Bonilla à Jimmy Bâabâa - de Sophie Bourgade à Pierre Brun - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 14

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffernat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

délibération n° 166-21 C

objet **RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Désignation du représentant de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement ont été désignés par délibérations n° 081-20 C et 118-20 C, à l'exception du représentant de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Pour rappel, le conseil d'exploitation a vocation à émettre un avis sur toutes questions ayant trait au fonctionnement des régies.

Il est composé de 41 membres répartis entre :

- des représentants des communes membres de la Communauté d'agglomération, à raison d'un représentant par commune, comprenant impérativement le vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales,
- et des personnes extérieures choisies en raison de leur qualification :
 - o un représentant de la commission consultative des services publics locaux,
 - o une personnalité qualifiée dans les domaines objets des régies,
 - o un représentant du personnel de Grand Chambéry, issu de l'organisme syndical majoritaire aux dernières élections professionnelles.

La CCSPL a été installée par délibération n° 031-21 C du Conseil communautaire du 15 avril 2021.

Elle s'est réunie le 27 octobre 2021 et a proposé Jean-Michel Andreau comme représentant au conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne Jean-Michel Andreau en tant que membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement, en sa qualité de représentant de la CCSPL,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans cette démarche.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 166-21 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement
- Désignation du représentant de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 17 décembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211217-lmc1H26419H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26419H1

Date de transmission en Préfecture : 17 décembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 décembre 2021

Période d'affichage : du au